

Abonnement annuel pour le stationnement payant sur voirie à Gentilly

La carte délivrée pour le stationnement payant sur voirie à Gentilly permet le stationnement d'un véhicule léger sur une place autorisée à cet effet. L'abonné devra respecter les conditions définies par l'arrêté municipal instituant le stationnement payant sur voirie à Gentilly.

Nom	_____	Prénom	_____
Numéro d'immatriculation du véhicule	_____		
Adresse	_____		
Numéro de téléphone	Ligne fixe : _____	Portable : _____	
Adresse électronique	_____		
Catégorie de l'abonné	Résident :		<input type="checkbox"/>
	Commerçant :		<input type="checkbox"/>
	Profession médicale ou paramédicale :		<input type="checkbox"/>
	Enseignant :		<input type="checkbox"/>
	Salarié :		<input type="checkbox"/>
Justificatifs fournis	Pièce d'identité :		<input type="checkbox"/>
	Carte d'immatriculation ou carte grise du véhicule :		<input type="checkbox"/>
	Justificatif de domicile :		<input type="checkbox"/>
	K bis ou déclaration URSSAF :		<input type="checkbox"/>
	Déclaration sur l'honneur concernant le nombre de salariés :		<input type="checkbox"/>
	Justificatif d'exercice d'une profession médicale ou paramédicale à Gentilly :		<input type="checkbox"/>
	Justificatif d'appartenance à un établissement d'enseignement à Gentilly :		<input type="checkbox"/>
	Arrêté de nomination dans le poste :		<input type="checkbox"/>
	Attestation de la mairie de Gentilly :		<input type="checkbox"/>
Montant de l'abonnement annuel :	100 €		
Mode de règlement	Chèque à l'ordre de R.R stationnement : _____		
	Carte bancaire : _____		
<i>Partie réservée à SAEMES</i>			
Date de délivrance de la carte :			
Date limite de validité de la carte :			

Déclaration sur l'honneur : je soussigné(e), certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Fait à _____, le _____

Signature :